

**UNEF CERGY**  
**Université de Cergy-Pontoise**  
**Maison de l'Etudiant**  
**Bureau : 118**  
**Tel: 0134256186**  
**Port: 0667277833**  
[Unefcergy95@yahoo.fr](mailto:Unefcergy95@yahoo.fr)



A l'attention de Mr Thierry Coulhon  
Président de l'Université de Cergy-Pontoise

Objet: Motion contre le CPE

Le Conseil d'Administration de l'Université de Cergy-Pontoise est préoccupé par la création du Contrat Première Embauche, annoncée le 16 janvier 2006.

En tant qu'établissement public dont l'une des missions est l'enseignement supérieur, l'Université de Cergy-Pontoise est particulièrement attentive au devenir et à l'insertion professionnelle des jeunes qu'elle accueille dans ses formations.

Le Conseil d'Administration de l'Université de Cergy-Pontoise s'inquiète de l'instauration d'un tel contrat qui placera en situation de précarité les jeunes jusqu'à 26 ans, et pèsera sur leurs possibilités d'insertion durable après cet âge.

Mr Makhoudia DIOUF  
Président UNEF CERGY  
Membre du Conseil d'administration de l'UCP